

HORIZON MARNE N°4

La lettre d'info du projet Mérignac Marne

LES ESPACES PUBLICS DU FUTUR QUARTIER

Le projet urbain Mérignac Marne entre dans sa phase de réalisation avec la construction des premiers îlots. En même temps s'engage le projet d'aménagement des futurs espaces publics.

Portant sur l'aménagement de près de 23 500 m², ce projet permettra la création de nouveaux espaces publics emblématiques pour le grand quartier qui bénéficieront aussi aux habitants des secteurs voisins, et la création de nouvelles voies de desserte des futurs îlots résidentiels.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Rendez-vous **le 23 septembre 2017**
à 10h00 au parking relais Quatre Chemins,
pour une balade urbaine de 2h, en présence
des paysagistes du projet urbain, qui vous
permettra d'appréhender le projet des espaces
publics avec une vision de terrain.

POUR PLUS D'INFOS SUR LE PROJET

developpement@merignac.com
05.56.55.66.48

N'hésitez pas à vous renseigner et exprimer votre
avis sur le projet urbain sur le site de la Fabrique de
Bordeaux Métropole :
<http://lafab-bm.fr/amenagement/merignac-marne/>





LA PLACE PUBLIQUE ET LE PARVIS MARCHAND AU CŒUR DU QUARTIER

Une place publique sera créée à proximité immédiate de la station de tramway, devenant le futur lieu fédérateur du quartier, bénéficiant des flux de passage, et s'imposant comme le nouveau lieu propice à la détente et à des événements ponctuels. Elle alliera minéralité au sol, ombre et fraîcheur apportée par les arbres et par une fontaine.



Le parvis est le second lieu emblématique du quartier, il jouxtera l'avenue de la Marne et se distinguera par son caractère apaisé et praticable pour les modes doux. Il se caractérisera par sa proximité immédiate avec les vitrines commerciales en rez-de-chaussée d'immeuble, il sera possible de stationner ponctuellement et surtout d'y flâner ! Minéral sur les parties circulées, le parvis laissera place à des lieux de pause avec du mobilier urbain et à de la végétation qui le préserve de l'avenue circulée.



LES VOIES NOUVELLES ET REQUALIFIÉES POUR TOUS LES USAGES

La desserte des îlots à bâtir nécessite la création de voies nouvelles, permettant l'accès aux logements depuis les grands axes. Ces voies nouvelles seront dédiées aux îlots et préserveront le cadre apaisé du projet.



Une deuxième catégorie de voie est celle des « cours partagées », parallèles à l'avenue de la Marne sur le secteur Quatre Chemins et sur le secteur Kennedy/Leclerc, où la circulation sera réduite au pas et où la vie des îlots pourra bénéficier d'une intimité de quartier, propice aux jeux en plein air et à la rencontre intergénérationnelle avec des aménagements et du mobilier urbains adaptés. Minérales sur les parties circulées, les cours partagées seront généreusement plantées et bien éclairées pour apporter à la fois un cadre sécurisé et des ambiances nocturnes apaisées.

Enfin, les accès existants aux quartiers sud seront requalifiés, permettant aussi de gérer une partie du stationnement public des visiteurs des logements et des commerces du secteur Quatre Chemins.



LA TRAME « VERTE ET BLEUE »

La trame verte et bleue irrigue le projet des espaces publics à toutes les échelles, et se connecte aux espaces verts des îlots privés. La dimension paysagère est un parti pris essentiel du projet urbain, qui se décline dans les espaces publics par une densité importante d'arbres plantés le long des voies nouvelles et le long de l'avenue de la Marne, permettant d'écrire les limites entre les espaces publics et résidentiels sans avoir recours à des clôtures.



La palette végétale souhaitée pourra être propre à chaque secteur du quartier, tantôt à dominante florale, fruitière ou bocagère, privilégiant les essences locales pour garantir leur croissance dans le temps. La végétation contribuera nettement à réduire le phénomène local d'îlot de chaleur urbain très prégnant sur les secteurs Marne et Soleil. Enfin, le projet paysager pourra « prendre racine » de manière anticipée sur certains terrains sous forme de « jardin des essais », permettant aux premiers arbres de se développer en pleine terre avant de rejoindre leur emplacement définitif.

